

| DEPARTEMENT<br>DE LA SAVOIE                         |          |         |         | COMMUNE LE PONTET<br>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS                                                                                                                                                                                     |  |
|-----------------------------------------------------|----------|---------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Nombre de conseillers                               |          |         |         | Séance du 23 mai 2025                                                                                                                                                                                                                          |  |
| En<br>exercice                                      | Présents | Votants | Absents | L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de André DAZY, Maire. |  |
| 8                                                   | 7        | 7       | 1       |                                                                                                                                                                                                                                                |  |
| Date de convocation :<br>13/05/2025                 |          |         |         | Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET                                                                                                                                |  |
| Date d'affichage de la délibération :<br>27/05/2025 |          |         |         | Absente . Laurence BERGER                                                                                                                                                                                                                      |  |
|                                                     |          |         |         | Secrétaire de séance : Pascal LIMARE                                                                                                                                                                                                           |  |
| Délibération n°2025 03 05 : Adhésion à Acti'Val73   |          |         |         |                                                                                                                                                                                                                                                |  |

Acti'Val73 est une Entreprise à But d'Emploi faisant partie de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Cette démarche vise à apporter des solutions aux personnes privées durablement d'emploi en créant des activités répondant aux besoins d'un territoire.

Ouvert en septembre 2023, Acti'Val 73, compte aujourd'hui 30 salariés dont 8 nouveaux salariés embauchés au 1er Octobre 2024. Les salariés sont polyvalents et travaillent sur une ou plusieurs activités et deux salariées travaillent au service administratif d'Acti'Val73.

Acti'Val73 propose des services aux collectivités, aux habitants et aux entreprises sur le territoire des 21 communes du Val Gelon, regroupés en 5 pôles d'activités, prestations et fabrication d'objets à partir de bois récupérés (jardinières, composteurs, meubles de jardin, aménagement en bois, etc.)

- Entretien des espaces verts et forestiers et aménagements d'espaces naturels pour les collectivités.
- Services aux collectivités (services de nettoyage, petits travaux de voiries, peinture et maçonnerie, soutien logistique etc.)
- Service de mobilité solidaire pour les habitants des 21 communes du Val Gelon de plus de 65 ans pour les rendez-vous médicaux, administratifs, courses et loisirs.
- Un magasin friperie en centre-ville de collecte et vente de vêtements de seconde main à bas prix pour les habitants et un atelier de création textiles en tissus recyclés (sac à vrac, sac à pain, tote-bag, tour de cou, etc.)

Afin de bénéficier de ces prestations, l'adhésion à l'association est nécessaire.

Vu le souhait de la commune d'installer de nouveaux panneaux d'affichage pouvant être confectionnés par Acti'Val 73,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion à l'association Acti'Val 73

Vote : 7 voix pour - adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,  
Pascal LIMARE

Le Maire,  
André DAZY

